

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie**

**Le lundi 3 février 2025 à 20 heures 00**

Affichage le 28 janvier 2025

**ORDRE DU JOUR**

Session Ordinaire

\*\*\*\*\*

1/ Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2024

\*\*\*

**CIMETIÈRE**

2/ Validation du devis de reprise des concessions

**FINANCES**

3/ Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses avant le vote du budget primitif 2025 du budget communal

4/ Participation aux charges de fonctionnement de l'école Montaubert de Lécousse – Année 2024-2025

5/ Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de Louvigné du Désert – Année 2024-2025

6/ Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de Landéan – Année 2024-2025

7/ Renouvellement des licences WIFI4EU

8/ Validation du devis d'un piano de cuisson pour le café-restaurant le Mellouën

9/ Validation du devis d'entretien des hottes et VMC de la salle polyvalente et du Mellouën

10/ Validation du devis de diagnostic de l'ancienne école

11/ Facturation des charges électriques pour les gîtes communaux

12/ Demande de subvention au titre de la DSIL pour la rénovation du logement situé 1 bis place St Martin

\*\*\*

13 / Compte rendu des décisions prises par le Maire dans la cadre de ses délégations consenties par le Conseil Municipal

\*\*\*

**QUESTIONS DIVERSES**

**Le Maire**

**Olivier POSTE, Maire**

